



AVRIL 2024

N°23

La **revue** des
propriétaires privés

Parlons Forêts

CNPF
Occitanie

Dossier :
Journées d'information
FOGEFOR 2024



SOMMAIRE

■ ÉDITORIAL	2
■ MÉTAFORCLIM Occitanie	3
■ DOSSIER Prochains cycles FOGEFOR Journées d'information 2024	5
■ LES CHÊNES	9
■ PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE MASSIF POUR LE COMMINGES	10
■ Le PSG passe à 20 ha	12

CRPF - 7 Chemin de la Lacade
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
Tél. 05 61 75 42 00
<https://occitanie.cnpf.fr>

Directeur de la publication :
Amaury de Galard

Comité de rédaction :
Élise Buchet, Sébastien Drouineau, Yann Clément,
Mathilde Harel, Florent Nonon,
Florian Prudhomme, Emmanuel Rouyer,
Patricia Ortiz, Loïc Molines.

Rédaction : Loïc Molines

Mise en page : Patricia Ortiz

Impression : Imp'Act
5911 Route du Frouzet
ZAE les Hautes Garrigues
34380 Saint-Martin-de-Londres
Tél. : 04 67 02 99 89

ISSN : 2554-4519

Dépôt légal : date de parution

Abonnement : gratuit sur demande

Ont collaboré à ce numéro :
Élise Buchet, Antoine Delarue, Alexandre Laizé,
Sylvain Monastier, Olivier Picard, Emmanuel Rouyer.

Revue imprimée sur papier certifié :



EDITO

Parlons Forêts, projets et communication !

Les forêts sont soumises à différents aléas climatiques et sanitaires qui se combinent. L'Institut Géographique National nous a fait part, dans ses dernières publications, d'une baisse notable de l'efficacité de la forêt en tant que puits de carbone depuis la dernière décennie. Or ces forêts captent une part non négligeable du CO₂ atmosphérique que nous émettons par nos activités.

L'Occitanie est particulièrement concernée par ces changements, avec sa partie méditerranéenne, touchée par une sécheresse drastique, mais aussi les Pyrénées et le Sud du Massif Central qui subissent sécheresses et chaleur élevée. Nous héritons des plantations d'Épicéa du Fonds Forestier National qui dépérissent...

Devant ce tableau, que peuvent faire les forestiers pour s'adapter ? Quelles solutions peuvent être envisagées ? Plusieurs projets en cours visent à apporter des éléments de solutions d'adaptation notamment lors des phases de renouvellement des peuplements.

MétaForClim est un projet collaboratif qui offrira un catalogue des expérimentations au sein de la région Occitanie, recensant les tests de nouvelles espèces, de diversification de sylviculture ou bien encore des techniques innovantes de renouvellement. Ce réseau d'expérimentateurs est composé de chercheurs, de gestionnaires et de sylviculteurs. Forts des connaissances acquises, ce partage de données nous permettra d'adopter de bonnes idées et de les adapter pour assurer le renouvellement des peuplements.

La diversification est une précaution face aux aléas multiples que les espaces boisés subiront sur le temps long. Le mélange d'espèces, l'enrichissement de régénération naturelle par des plantations d'essences complémentaires, sont autant de sources de diversité qui donnent leurs chances aux forêts de surmonter ces à-coups. Mieux cerner ces techniques au sein de forêts gérées à couvert continu et mieux cibler les points clés de réussite sont des objectifs du projet **ENRICHIRR** mené en Occitanie et financé dans le cadre du Réseau Mixte Technologique AFORCE pour l'adaptation des forêts au changement climatique.

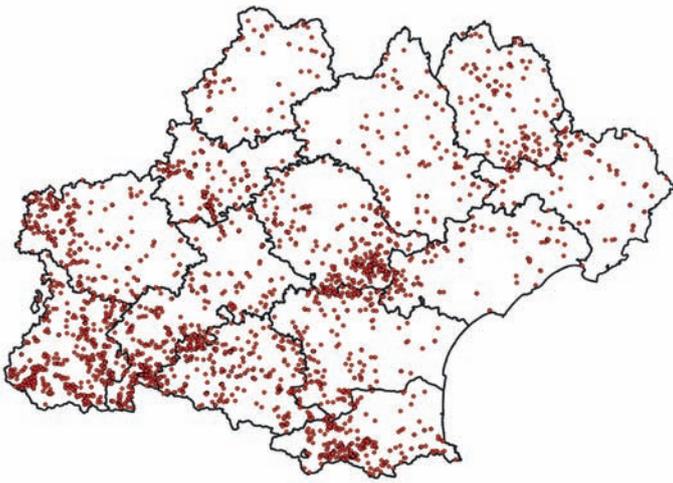
Ces questions ne sont pas seulement franco-françaises. Dans le cadre de la coopération transfrontalière avec l'Espagne, et grâce à l'ingénierie du GEIE FORESPIR, le CNPF participe à plusieurs projets visant à promouvoir cette diversification, à observer les forêts, leur état sanitaire et leur biodiversité.

L'information et la communication sont des vecteurs du partage des connaissances. Elles prennent corps à travers la revue « Forêts d'Occitanie » que vous connaissez et change de nom, à partir de ce numéro pour « **Parlons Forêts** », comme marque de fabrique du CNPF. Au-delà de ce nom, ce changement sera l'occasion d'adopter la nouvelle charte graphique du CNPF.

La mise en commun et le partage des connaissances constituent une condition fondamentale de la réussite de l'adaptation au défi climatique.

Olivier PICARD,
Directeur du Centre Régional de la Propriété
Forestière Occitanie

vers un réseau régional de références sylvicoles



Localisation des 2 700 dispositifs d'expérimentation et de références sylvicoles recensés en Occitanie (MétaforClimOccitanie, CNPF, 2024).

« Après un grattage mécanique superficiel du sol, nous avons planté ici environ 70 placeaux de 9 m², chacun composé de 13 plants de Chênes sessiles et Pins maritimes mélangés selon différentes modalités » explique Emmanuel Rouyer, ingénieur responsable des Pyrénées centrales et référent régional pour les expérimentations sylvicoles au sein du CRPF Occitanie. « On expérimente cette méthode, relativement inhabituelle, dans l'objectif d'assurer le renouvellement de cette futaie de Chênes et de Bouleaux dont la régénération naturelle semble bloquée par la forte présence de la molinie » poursuit-il, pendant que Mathilde Harel, technicienne forestière territoriale sur le secteur, continue de relever le taux de reprise des jeunes plants et identifie les éventuels problèmes sanitaires observés.

Nous sommes en forêt privée de Campuzan (commune de Puydarrieux, Hautes-Pyrénées), au sein de l'un des 740 dispositifs du réseau d'expérimentation du CNPF localisés en Occitanie et référencés dans sa base de données nationale nommée ILEX.

À l'instar de nombreuses autres structures impliquées dans l'expérimentation forestière – ONF, gestionnaires forestiers professionnels, coopératives, instituts de recherche, associations, Parcs naturels... – les délégations régionales du CNPF coordonnent la mise en place et le suivi de parcelles d'expérimentation et de références sylvicoles.

Les thématiques abordées, les essences testées, les objectifs poursuivis et les modalités techniques mises en œuvre sont extrêmement diversifiées, dans le but de répondre aux attentes des opérateurs et projets partenariaux qui décident l'installation des dispositifs.

Le projet MétaForClimOccitanie – commandité et financé par la DRAAF¹, et coordonné par le CRPF Occitanie dans le cadre de la mise en œuvre du PRFB² – projette le développement d'un outil commun de référencement des réseaux d'expérimentations et de références sylvicoles existant à l'échelle régionale.

Cet outil facilitera le partage et la mobilisation des données entre les acteurs impliqués dans le développement forestier, permettant d'analyser la diversité des itinéraires techniques testés (en forêt publique ou privée) pour, à terme, sélectionner et promouvoir les solutions les mieux adaptées aux contextes sylvoclimatiques régionaux futurs.

Identifier les réseaux de références sylvicoles en Occitanie

« On sait que de nombreux essais, expérimentations ou références sylvicoles sont installés et suivis dans les forêts de notre région. On voit passer des informations, des invitations à des visites de dispositifs, donc on sait que des travaux très divers sont menés par des organismes publics et privés. Mais on n'a pas l'image globale à l'échelle de la région. Le PRFB a donc proposé la mise en place d'un outil qui nous renseigne sur qui teste quoi, où, depuis combien de temps et dans quels objectifs. Ainsi, on en déduira « les trous dans la raquette », ce qui nous aidera à décider collectivement des priorités régionales en termes d'expérimentations sylvicoles. » nous explique Sébastien Drouineau, directeur-adjoint du CRPF Occitanie.

Un long et laborieux travail d'inventaire a permis de recenser et d'analyser la structure de plus de 45 réseaux d'expérimentation possédant des dispositifs dans les forêts publiques et privées d'Occitanie. Une vingtaine de structures : CNPF-IDF, ONF, gestionnaires forestiers professionnels, coopératives, instituts de recherche, associations, Parcs naturels... ont ainsi mis en place et coordonnent le suivi de plus de 2 700 dispositifs d'expérimentation ou de démonstration au sein de la région.

Un catalogue de fiches descriptives présentera les différents réseaux et dispositifs recensés (une fiche par réseau) : description globale, thématiques de travail, mesures et observations effectuées, nombre et localisation des dispositifs... Un site internet dédié permettra l'accès à ces informations aux partenaires de la démarche mais aussi aux sylviculteurs et au grand public.



Mesure de hauteur sur un dispositif expérimental en Ariège

¹ Direction régionale de l'agriculture, l'alimentation et la forêt

² Programme régional de la forêt et du bois Occitanie (2019-2029)

Structurer l'architecture d'une base de données collaborative

« Imaginons que je sois un expert forestier souhaitant enrichir un peuplement monospécifique issu de plantation, présentant des signes de dépérissement et une absence de régénération naturelle. Je m'interroge alors sur les méthodes d'enrichissement et les essences déjà testées sur le secteur ou ailleurs dans la région, pour éventuellement me rendre compte des résultats obtenus avant de faire des propositions au propriétaire de la forêt en question. C'est précisément le genre de situation qu'on avait en tête en lançant le projet MétaForClim^{Occitanie} » nous dit Alexandre Laizé, ingénieur au CRPF Occitanie, qui a travaillé sur le projet. « On souhaite mettre à disposition des sylviculteurs et de leurs partenaires les informations issues de l'inventaire des réseaux d'expérimentation sur la région, en créant une base de données facilement consultable » précise-t-il.

Les nombreux échanges avec les partenaires tout au long du projet ont permis de dresser la liste des informations « nécessaires et suffisantes » à recenser, puis à partager, pour une bonne description de chaque réseau : le type de référence (expérimentation scientifique ou simple essai de démonstration), les thématiques d'étude (voir encart ci-contre), les principales essences présentes, la commune de localisation du site, etc. Charge à l'utilisateur de contacter le référent du site s'il souhaite obtenir des données ou résultats plus détaillés ou simplement visiter les parcelles.

Une plateforme internet dédiée permettra à terme d'interroger la base de données via une interface classique (type tableau de consultation) et une interface cartographique (type Géoportail). Le projet MétaForClim^{Occitanie} a permis la rédaction du cahier des charges de ces outils, reprenant : le format commun des données versées dans la base, la procédure de partage des données, les conditions de consultation des informations partagées et la structure des interfaces de visualisation. La mise en œuvre de cet outil sera lancée dès 2024, pour une mise en ligne au plus tard en 2025.



Plantation pour création d'un arboretum (comparaison d'essences introduites) en Montagne Noire (Tarn), réalisée dans le cadre du projet FORECCAsT d'adaptation des forêts au changement climatique.

Les dispositifs ont été classés en 4 grandes thématiques forestières afin de faciliter le tri des dispositifs par l'utilisateur en fonction des objectifs recherchés lors de la mise en place d'une référence sylvicole :

SYLVICULTURE : Suivi, test ou comparaison de techniques sylvicoles, de méthodes de gestion ou de pratiques d'exploitation forestière. Les dispositifs de cette catégorie étudient principalement l'impact de la sylviculture mise en œuvre sur un ensemble de variables dendrométriques³ (croissance et production du peuplement).

Mots-clés associés : conversion, transformation, conduite des peuplements irréguliers, éclaircie, régénération naturelle, mécanisation, préparation du sol, etc.

ESSENCES ET GÉNÉTIQUE : Suivi, test ou comparaison d'essences ou de groupes d'essences, de provenances, d'hybrides, etc.

Mots-clés associés : arboretum, matériel végétal, provenance, plantation, verger à graines, etc.

ÉTAT SANITAIRE : Suivi de l'état sanitaire des peuplements forestiers. On trouve principalement dans cette catégorie les dispositifs des réseaux de suivi sanitaire mis en place par le DSF⁴.

Mots-clés associés : Veille sanitaire, résilience des peuplements.

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME : Suivi de l'évolution des différentes composantes des écosystèmes forestiers et étude des flux de matière entre les compartiments atmosphère-biosphère-géosphère.

Mots-clés associés : carbone, biodiversité, eau, vieilles forêts, bois mort, dendromicrohabitats, amendement, équilibre forêt-gibier, etc.



Verger à graines de Mélèze d'Europe dans le Lot, un des nombreux dispositifs de référence sylvicole recensés dans le cadre du projet MétaForClim.

Faire vivre le réseau des réseaux

MétaForClim^{Occitanie} vise enfin à assurer une dynamique multi-partenaire entre tous les acteurs de l'expérimentation sylvicole en région Occitanie. La création d'un nouvel outil collaboratif de partage de données forestières oblige à penser l'animation du méta-réseau sur le long terme.

Dans cette perspective, une charte partenariale a été rédigée afin de proposer aux structures impliquées dans MétaForClim^{Occitanie} une liste de grands principes de fonctionnement auxquels adhérer pour assurer une véritable collaboration sur le moyen et le long terme. Il s'agira dans les prochains mois de formaliser la gouvernance (les rôles et les devoirs de chaque structure), le financement et les perspectives de travail du réseau des réseaux.

Les groupes de travail organisés par le CRPF Occitanie durant le projet ont permis d'engager les réflexions pour définir les objectifs opérationnels de l'animation du méta-réseau. La synthèse des données issues des dispositifs existants permettra d'identifier les thématiques d'expérimentation à développer en priorité à l'échelle régionale.

Alexandre LAIZÉ,
CRPF Occitanie

³ Données chiffrées caractérisant les arbres et les peuplements telles que le diamètre, la hauteur...

⁴ Département Santé des Forêts : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/sante-des-forets-r539.html>

2024

STAGES DE FORMATION À LA GESTION FORESTIÈRE EN OCCITANIE



Les associations de formation à la gestion forestière (FOGEFOR) organisent dans les départements des stages qui s'adressent aux propriétaires forestiers, à leurs enfants, aux porteurs de parts de groupements forestiers, qu'ils possèdent de petites ou de grandes forêts. La durée de ces formations est variable et plusieurs niveaux existent (cycles Gestions Forestières et Découvertes, cycle de perfectionnement, cycle de professionnalisation).

MODALITÉS FINANCIÈRES : pour participer, les propriétaires doivent adhérer soit à l'association départementale FOGEFOR (pour les départements de l'ex Languedoc-Roussillon), soit à l'association FOGEFOR régionale (pour les départements de l'ex Midi-Pyrénées). Sauf cas particulier, la cotisation est de 50 €, réduite pour un second inscrit d'une même famille à 25 € dans les départements de l'ex Midi-Pyrénées, du Gard et de l'Hérault et à 10 € dans l'Aude. Les repas et les déplacements en voiture particulière restent à la charge des stagiaires.

AVEYRON

Fiscalité

CYCLE DE PROFESSIONNALISATION - STAGE DE 2 JOURS :
28 ET 29 MARS

OBJECTIFS : Connaître les bases de la fiscalité forestière (impôt sur le revenu, taxe foncière, TVA, avantages fiscaux...).

PUBLIC : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers.
LIEU : Rodez.

Initiation à la gestion forestière (SIGEFOR)

CYCLE DÉCOUVERTES - STAGE DE 3 JOURS :
4, 11 ET 18 OCTOBRE

OBJECTIFS : Connaître les bases de la gestion forestière (reconnaissance des essences, autécologie, itinéraires sylvicoles, marquage, commercialisation,

cubage, réglementation, ...).
PUBLIC : ce cycle s'adresse aux propriétaires du département.
LIEU : Monts de Lacaune aveyronnais.

GARD et HÉRAULT

Les applications smartphone au service de la forêt

CYCLE DÉCOUVERTES - STAGE DE 3 JOURS :
13, 19 ET 20 SEPTEMBRE

OBJECTIFS : Venez découvrir les moyens technologiques (applications smartphone, sites internet et outils informatiques) à votre disposition pour mieux connaître votre propriété ! Des exercices pratiques sur une propriété seront

réalisés afin d'établir des limites de propriétés, de parcelles cadastrales mais aussi de cartographier des peuplements forestiers.
PUBLIC : ce cycle s'adresse aux propriétaires des deux départements.
LIEU : Quissac / Claret.

HAUTES-PYRÉNÉES et HAUTE-GARONNE

Bûcheronnage

CYCLE DE PROFESSIONNALISATION - STAGE DE 3 JOURS :
EN OCTOBRE

OBJECTIFS : Se familiariser avec le maniement de la tronçonneuse, la sécurité et les techniques d'abatage.

PUBLIC : ce cycle s'adresse aux propriétaires des deux départements.
LIEU : secteur de Saint-Gaudens.

LOT

Abattage en sécurité

CYCLE DE PROFESSIONNALISATION - STAGE DE 3 JOURS :
1^{er}, 8 ET 15 MARS

OBJECTIFS : Pratiquer l'abatage en forêt en toute sécurité.

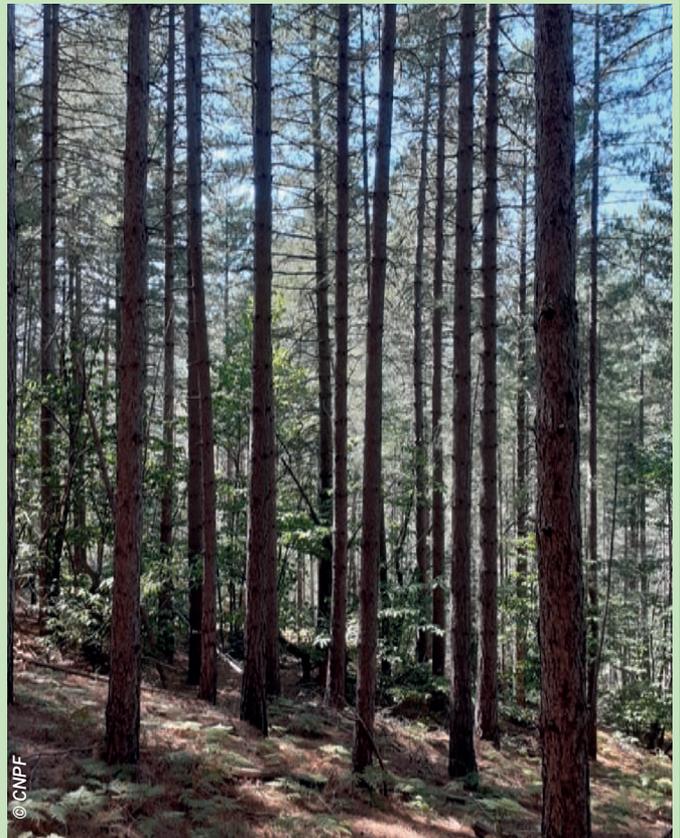
LIEU : Ségala lotois.

SIGEFOR « Les 4 saisons de la forêt »

CYCLE DÉCOUVERTES - STAGE DE 4 JOURS :
22 AVRIL, 9 SEPTEMBRE, 25 NOVEMBRE 2024 ET 3 FEVRIER 2025

OBJECTIFS : Connaître les bases de la gestion forestière (reconnaissance des essences, autécologie, itinéraires sylvicoles, marquage,

commercialisation, cubage, réglementation, ...).
LIEU : Bouriane.



© CNPF

La forêt pour les nuls - Et si on vendait du bois ?

CYCLE DÉCOUVERTES - STAGE DE 2 JOURS :
19 ET 20 JUILLET

OBJECTIFS : Ce nouveau volet a pour objectif de faire découvrir les points clé d'attention de l'exploitation forestière et de la commercialisation des bois. À travers des visites de terrain sur des chantiers, des exposés et des exercices pratiques, la session permettra d'éviter certains écueils. Elle per-

mettra surtout de veiller à réaliser, dans de bonnes conditions, les actes à mettre en œuvre dans le cadre d'une sylviculture réfléchie. **PUBLIC :** ce stage s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers de Lozère.

LIEU : déterminé en fonction des chantiers à visiter.

Mieux connaître mes parcelles : limites, droits de propriété, droits de passage

Se faciliter la vie avec des outils numériques

CYCLE THÉMATIQUE - STAGE DE 2 JOURS :
3 ET 4 OCTOBRE

OBJECTIFS : Les deux journées proposées permettront d'aborder les éléments les plus importants concernant la recherche de limites de parcelles, des droits et des responsabilités de chacun, des usages courants.

Un exercice de recherche de limites

sur le terrain sera organisé.

Des outils et des sites internet de référence seront également présentés (Geoportail, Scinpat, BRGM, Météo France, QGIS...). Présentations et exercices pratiques.

LIEU : Secteur de Mende.

La gestion forestière

CYCLE DÉCOUVERTES - STAGE DE 4 JOURS :
6 JUIN, 3 OCTOBRE, 7 ET 28 NOVEMBRE

OBJECTIFS : Alternance de présentations en salle, de visites et d'exercices pratiques sur le terrain pour découvrir les bases de la gestion de parcelles boisées.

PUBLIC : ce stage s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers des Pyrénées-Orientales.

LIEU : des précisions seront apportées avant le début du stage.

Fiscalité

CYCLE DE PROFESSIONNALISATION - STAGE DE 2 JOURS :
14 ET 15 NOVEMBRE

OBJECTIFS : Connaître les bases de la fiscalité forestière (impôt sur le revenu, taxe foncière, TVA, avantages fiscaux...).

PUBLIC : ce stage s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers du Tarn.

LIEU : Tarn Sud.



Patricia Ortiz © CNPF

2024

JOURNÉES D'INFORMATION

organisées en partenariat avec les principaux organismes forestiers

ARIÈGE

26 JANVIER | PNR des Pyrénées Ariégoises à MONTELS

Aidons nos forêts à fixer plus de carbone

Restitution par le GDF Sylvestre du projet « Ma Solution pour le Climat » ayant bénéficié d'un financement participatif auprès de la Région Occitanie.

7 FÉVRIER | FABAS

Les chênaies du Couserans – Sylviculture et croissance des peuplements

En partenariat avec le GDF Sylvestre, venez découvrir deux chênaies ayant fait l'objet de sylviculture prudente et contribuant à l'atténuation du changement climatique.

15 MARS | RIEUX DE PELLEPORT

Bois École - Visite découverte commentée d'une propriété

Venez découvrir un vieux mélange (environ 70 ans) Douglas-Cèdre de l'Atlas ou encore de belles plantations de Pins laricio ou de Sapins.

Organisée en partenariat avec le GDF Sylvestre.

12 AVRIL | SAINT PAUL DE JARRAT

Bois École - Visite découverte commentée d'une propriété

Parlons frêne, charalose et venez découvrir le banc de scie du propriétaire pour transformer ses bois.

Organisée en partenariat avec le GDF Sylvestre.

18 MAI | LASSERRE

Parlez « botanique » et « biodiversité » pour comprendre ce que nous dit la forêt...

Organisée en partenariat avec le GDF Sylvestre et l'Association des Naturalistes de l'Ariège.

8 JUIN | MONTFERRIER

Illustrations de gestion en hêtraie privée

Sortie terrain lors de l'AG du GDF Sylvestre.

11 SEPTEMBRE | COUSERANS

Visite de 2 nouveaux sites de notre réseau dans le Couserans

Organisée en partenariat avec le GDF Sylvestre.

14 OCTOBRE | LASSERRE

Quels arbres couper ? S'exercer et comprendre les critères de choix grâce au marteloscope

Organisée en partenariat avec le GDF Sylvestre.

20 NOVEMBRE | LIEU À DÉFINIR

Peuplements mélangés - Intérêts et retours d'expériences en Occitanie

Organisée en partenariat avec le GDF Sylvestre.

AUDE

1^{er} MARS | ARQUES

Les groupements forestiers de petits porteurs

Les groupements forestiers dits « de petits porteurs » sont confrontés à des problèmes qui les empêchent de répondre aux obligations réglementaires auxquelles ils sont soumis, notamment vis-à-vis du Tribunal de Commerce et des Sociétés.

Dans l'Aude, deux d'entre eux ont pu malgré tout avancer l'an dernier et obtenir un K-bis grâce à un assouplissement des règles. Nous présenterons ces deux cas et ferons le point sur les autres GF.

AUDE (suite)

17 AVRIL | Lieu à définir

État de santé de la forêt audoise

En présence des responsables techniques du pôle interrégional Sud-est et des correspondants-observateurs audois du **Département de la Santé des Forêts (DSF)**. Après deux nouvelles années de sécheresse et de nombreux records de chaleur, qu'en est-il de l'état de santé de la forêt audoise ? Point sur la météo de ces dernières années et de son impact sur les différentes essences du département.

PRINTEMPS date à déterminer | MONTAGNE NOIRE

Le site classé de la Rigole de la Montagne Noire

Réunion conduite entièrement par la **Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)**.

La fiche action « gestion forestière » du site classé des paysages du système d'alimentation du canal du Midi présentée l'an dernier, a évolué. Une carte des sensibilités paysagères a été produite par la DREAL. Sur les espaces jugés les plus sensibles, les contraintes de gestion sont plus fortes. Les détails de ce nouveau cahier de gestion vous seront présentés en détails par la DREAL.

30 MAI | MONTAGNE NOIRE EST

La sylviculture à couvert continu : une alternative de gestion pour les peuplements réguliers de la Montagne Noire ?

Le changement climatique à l'œuvre bouscule les espaces forestiers, les certitudes et certaines pratiques. La sylviculture mélangée à couvert continu peut-elle être une alternative au traitement régulier et permettre une conversion en évitant le renouvellement par de grands reboisements dont la réussite est de plus en plus compromise ?

11 OCTOBRE | PAYS DE SAULT

Initiation à la déclaration des dégâts de gibier sur la plateforme nationale forêt-giber

La plateforme est un outil en ligne, partagé entre les propriétaires forestiers publics et privés, leurs conseillers et leurs gestionnaires. Elle permet de signaler les dégâts occasionnés par le grand gibier dans les forêts. Grâce à l'identification des zones endommagées ou sensibles, des plans d'action adaptés à chaque territoire peuvent être mis en place en relation avec les chasseurs.

AVEYRON

3 MAI | AUBRAC

Améliorer et valoriser les boisements feuillus

Visite de parcelles de Chênes, Hêtre et Châtaignier - 1/2 journée sur le terrain.

28 JUIN matin | LÉVEZOU

Gérer ses hêtraies en prenant en compte la biodiversité

Visite d'une parcelle de Hêtre éclaircie en futaie irrégulière, intervention du Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie sur les enjeux de biodiversité notamment les chauves-souris.

GARD

24 MARS | CÉVENNES : PORTES

Journée Internationale des Forêts 2024 : Forêts en scène !

Venez nous retrouver aux côtés de l'ONF et des autres partenaires de la forêt.

16 JUIN | CÉVENNES : LA GRAND-COMBE

Fête de la forêt

Venez nous retrouver aux côtés des Chartes Forestières Territoriales des Cévennes et des autres partenaires de la forêt.

OCTOBRE | POMPIGNAN

Appréhender les risques climatiques pour mieux gérer mes bois

Nos forêts ont chaud ! Ce sont des espaces fragiles qui sont soumis aux évolutions climatiques et aux autres risques dont l'incendie. Apprenez à connaître les risques et réfléchir à l'aménagement de votre forêt.

GERS

2^e QUINZAINE DE FÉVRIER | SECTEUR

CONDOM

Rencontres forestières, soirées d'informations sur la forêt privée : 18h30-20h

Organisée en collaboration avec FRANSYLVA 32.

2^e QUINZAINE DE FÉVRIER | SECTEUR

MONTRÉAL DU GERS

Rencontres forestières, soirées d'informations sur la forêt privée : 18h30-20h

Organisée en collaboration avec FRANSYLVA 32.

21 MARS | SEISSAN

La forêt s'invite à l'école

Plantation et animations forestières - Scolaires et grand public.

Organisée en collaboration avec FRANSYLVA 32

dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts.

AVRIL | SECTEUR AIGNAN ARMAGNAC

Régénération naturelle

Journée organisée dans le cadre du CETEF de Gascogne.

AVRIL | MIRANDE

Assemblée Générale de FRANSYLVA 32 et du CETEF Gascogne

13 MAI | AUCH

Les mycorhizes en forêt

8 JUIN | LAGUIAN-MAZOUS

Les nuits de la forêt

Découvrez les forêts proches de chez vous, et rencontrez les femmes et les hommes qui les habitent, les cultivent, les protègent ou s'en inspirent...

OCTOBRE | LIEU À DÉTERMINER

Peuplier, cubage, commercialisation

Journée organisée dans le cadre du CETEF de Gascogne.

8 NOVEMBRE | HAUTE-GARONNE

L'impact du changement climatique sur les forêts

Inter CETEF avec CETEF Garonnais.

HAUTE-GARONNE

16 FÉVRIER | SECTEUR DE SAINT-GAUDENS

Comment retrouver les limites de mes bois ?

Dans le cadre du PDM Comminges Sud. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Sylvain MONASTIER au 06 62 95 38 70.

6 MARS | SECTEUR DE SAUX ET POMARÈDE

Des Chênes et moi – Gestion des chênaies pour accompagner leur croissance

Dans le cadre du PDM Comminges Sud. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Sylvain MONASTIER au 06 62 95 38 70.

22 MARS | CASSAGNABÈRE-TOURNAS & BOUSSAN

Quels arbres couper ? S'exercer et comprendre les critères de choix grâce au marteloscope

Dans le cadre du PDM Comminges Sud. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Sylvain MONASTIER au 06 62 95 38 70.

24 AVRIL | SECTEUR DE BLAJAN

Comment vendre du bois ? Rappels de la réglementation et conseils de commercialisation

Dans le cadre du PDM Comminges Sud. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Sylvain MONASTIER au 06 62 95 38 70.

26 AVRIL | SECTEUR DE LHERM

Diagnostic stationnel et autécologie d'essences d'avenir en plaine de Garonne

En partenariat avec le CETEF Garonnais.

17 MAI | SECTEUR DE SAINT PLACARD

Faire son bois de chauffage – Travailler en sécurité à augmenter la valeur de son bois

Dans le cadre du PDM Comminges Sud. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Sylvain MONASTIER au 06 62 95 38 70.

5 JUIN | SECTEUR DE BORDES-DE-RIVIÈRE

Taillis de Châtaigniers dépérissants Que faire et puis-je les améliorer ?

Dans le cadre du PDM Comminges Sud. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Sylvain MONASTIER au 06 62 95 38 70.

26 JUIN | SECTEUR DE MONTRÉJEAU

Puis-je bénéficier de subventions pour mes interventions en forêt ? De l'exploitation à la plantation...

Dans le cadre du PDM Comminges Sud. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Sylvain MONASTIER au 06 62 95 38 70.

8 NOVEMBRE | SECTEUR À DÉFINIR

L'impact du changement climatique sur les forêts

En partenariat avec le CETEF Garonnais.

HAUTES-PYRÉNÉES

20 MARS | CASTELBAJAC

Apprendre à marquer ses éclaircies

Dans le cadre du PDM Lannemezan, Baïses et Nestes. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter *Mathilde HAREL* au 06 76 98 51 72.

14 et 15 JUIN | LOURES-BAROUSSE

Foire forestière - L'opportunité idéale pour les propriétaires privés de s'informer sur la gestion des forêts

Dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire du Pays des Nestes et du PDM Lannemezan, Baïses et Nestes.

20 SEPTEMBRE | SECTEUR DE MOULÉDOUS

Quels arbres couper ? S'exercer et comprendre les critères de choix grâce au marteloscope

HÉRAULT

21 MARS | SAINT PONAIS

La gestion du Châtaignier et ses usages

Découvrir les modalités de gestion et de regroupement afin de valoriser au mieux les bois de Châtaignier. Journée co-organisée avec le CETEF Arbres d'Occitanie.

5 JUIN | PÉZÈNES-LES-MINES

Randonnée forestière (Journée mondiale de l'environnement)

Découverte d'une propriété forestière et agroécologique. Parcours pédestre en forêt pour reconnaître les essences forestières et comprendre leurs adaptations face au changement climatique.

11 JUIN | AVÈNE

La nuit des Forêts

Venez nous retrouver aux côtés de FRANSYLVA pour cet évènement forestier.

OCTOBRE | HAUT-LANGUEDOC

La gestion des feuillus

Comment organiser la gestion des taillis et futaies feuillus à l'échelle d'une propriété forestière.

LOT

1^{er} trimestre | VIAZAC / ST PERDOUX

Comment valoriser ses taillis de Châtaigniers ?

Visite d'un chantier de rajeunissement de taillis en cours d'exploitation et d'un taillis coupé depuis quelques années.

23 MARS après-midi | LACAPELLE MARIVAL

Promenade forestière

Promenade en forêt pour tout public, découverte des essences et de la sylviculture dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts.

26 AVRIL matin | ST VINCENT DU PENDIT / BANNES

Ma forêt souffre des effets du changement climatique

Visite de forêts impactées par le changement climatique : pourquoi ? que faire ?

11 JUIN | BOURIANE

Les avantages d'une forêt mélangée

Exemple d'une plantation en mélange et de peuplements existants mélangés. Réunion organisée en partenariat avec l'Association Cœur de Forêt.

SEPTEMBRE | SÉNAILLAC / GORSES

Réaliser une éclaircie pour améliorer ses bois

Visite d'une parcelle à éclaircir, exercice de marquage des arbres et visite d'une parcelle déjà éclaircie. Réunion organisée en lien avec la foire forestière du 28 septembre au Tolermé.

16 OCTOBRE | DURAVEL / MONTCABRIER

Champignons et forêts

Fonctionnement symbiotique, interactions, réglementation, biodiversité...

LOZÈRE

4 FEVRIER | LA CANOURGUE

Fête de la Truffe 15^e édition

Vente de truffes, marché de producteurs, démonstration.

21 MARS | MONTS DE RANDON (RIEUTORT DE RANDON)

De génération en génération : transmettre et valoriser votre patrimoine forestier

Réunion en salle pour aborder différents points et actualités (aides aux investissements, documents de gestion, fiscalité, sylviculture...)

28 MARS | CANS ET CÉVENNES

Décrire et comprendre le sol pour mieux identifier les espèces forestières adaptées dans un contexte de changement climatique

Journée sur le terrain avec des observations en forêt, des présentations d'outils et des exercices pratiques.

25 AVRIL | FLORAC TROIS RIVIÈRES

De génération en génération : transmettre et valoriser votre patrimoine forestier

Réunion en salle pour aborder différents points et actualités (aides aux investissements, documents de gestion, fiscalité, sylviculture...).

7 JUIN | PEYRE EN AUBRAC

Assemblée Générale de l'ASLG des Forêts de la Terre de Peyre

Bilan après 10 ans de mise en œuvre du Plan Simple de Gestion concerté

Réunion en salle et en forêt pour découvrir les intérêts d'actions mutualisées.

13 SEPTEMBRE | VEBRON

Assemblée générale du FOGFOR 48 Une pépinière forestière en Lozère pour le changement climatique

Journée sur le terrain avec la visite de la pépinière forestière des Causses et retour sur les plantations d'enrichissement effectuées pour diversifier les peuplements dans le cadre du changement climatique.

17 OCTOBRE | SAINT CHÉLY D'APCHER

De génération en génération : transmettre et valoriser votre patrimoine forestier

Réunion en salle pour aborder différents points et actualités (aides aux investissements, documents de gestion, fiscalité, sylviculture...).

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Programme de journées de vulgarisation proposé en partenariat avec FRANSYLVA 66

23 MAI | VALLESPER

Journée sur la sylviculture du Hêtre en montagne

13 JUIN | ALBÈRES

Journée annuelle du liège dans le cadre de Vivexpo 2024

Levée de liège et retour sur le feu 2023 d'Argelès-St André : quelles conséquences sur les Chênes lièges touchés par le feu ?

Date et lieu à définir

Journée autour des Documents de Gestion Durable

Visite d'une propriété sous PSG : Conflent ; informations autour des nouveaux Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole.

TARN

29 MARS | SAINT BAUDILLE

Douglas et risque climatique

TARN-ET-GARONNE

14 JUIN | VERDUN SUR GARONNE

Journée Peuplier et assemblée générale du Cetef Garonnais

Bilan sur la recherche et les essais de nouveaux cultivars dans le contexte d'urgence provoqué par le changement climatique.



Jean-Ves Magaud @ CNPF

Les chênes méditerranéens sous le feu... des projecteurs !

Ceux qui ne connaissent pas la chênaie méditerranéenne l'imaginent souvent comme un espace impénétrable composé d'arbres sans valeur qui brûlent en période estivale. Ce cliché trop souvent entendu s'ancre alors chez certains propriétaires qui sont découragés avant même d'avoir commencé à mettre en œuvre des actes de gestion. C'est pour lutter contre ces préjugés que des supports de communication ont été réalisés par le Centre Régional de la Propriété Forestière et l'Office National des Forêts dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire du Pays Cœur d'Hérault.

Nous avons tous vu en bord de chemin ou à l'entrée d'un parking, des panneaux expliquant la gestion forestière. Ils décrivent souvent l'histoire des forêts, les techniques de gestion utilisées (les coupes de régénération, les coupes d'éclaircies), etc. mais ces panneaux présentent majoritairement des futaies cathédrales feuillues ou résineuses. C'est pour pallier cette absence de supports visuels adaptés aux taillis de chênes abondants au sein de la frange méditerranéenne de notre région, que les acteurs forestiers ont souhaité créer 3 panneaux d'information (60x80cm) dédiés à ce sujet. Complétant des visuels et des textes adaptés au contexte local, les dessins spécifiquement conçus pour les panneaux (Marc CLOPEZ ©) permettent d'illustrer avec précision et humour les thèmes retenus :

Les chênes en forêt méditerranéenne :

Ce panneau introductif présente les usages d'hier et d'aujourd'hui des taillis de Chênes verts et blancs. Ces taillis toujours utilisés par l'Homme continuent à travers les temps d'être valorisés sous différentes formes tout en étant des marqueurs paysagers pour les habitants et des espaces riches en biodiversité.

La coupe traditionnelle de chênes :

Des informations sont données sur le cycle de coupes traditionnellement réalisées en taillis de chênes.

La coupe d'éclaircie de chênes :

Quelles sont les alternatives à la coupe traditionnelle ? Pourquoi y réfléchir ? Ce panneau présente la coupe d'éclaircie en taillis de chênes, itinéraire technique proposé dans le cadre des recherches techniques pour rendre les arbres plus résistants aux évolutions climatiques.



Élise Buchet © CNPF

Pendant le tournage vidéo

Les propriétaires forestiers du Pays Cœur d'Hérault, désireux d'en installer sur leur propriété, peuvent, par simple conventionnement avec le CRPF, disposer d'un ou plusieurs panneaux. Merci de prendre contact auprès du technicien territorial.

Tout comme l'absence de support visuel pour les taillis de chênes en forêt méditerranéenne, il n'existait pas non plus de vidéo présentant succinctement la gestion forestière dans ces peuplements. C'est grâce à plusieurs interviews de propriétaires et partenaires du

territoire de la CFT Cœur d'Hérault qu'une courte séquence a été réalisée par Camille Fabbro de Petitas création audiovisuelle. La vidéo produite permet de découvrir de manière succincte les enjeux de gestion dans les peuplements de Chênes verts et pubescents en région méditerranéenne. Elle sera notamment présentée en amont de réunions pour susciter questionnements et échanges avec le public. Son visionnage est possible sur la chaîne youtube du CNPF : <https://www.youtube.com/watch?v=Qz11eEvZlVO>.



Élise BUCHET,
CNPF Occitanie

Pour en savoir plus sur le projet : <https://occitanie.cnpf.fr/mieux-connaître-les-forets-du-coeur-d-herault>



Projet financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Un Plan de Développement de Massif pour le Comminges

Portée par le Centre National de la Propriété Forestière et la Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges, cette action permet de mobiliser des professionnels forestiers pour promouvoir une gestion sylvicole durable des forêts en apportant connaissances et expertises à leurs propriétaires.

Un objectif : aider les propriétaires forestiers !

Pour le CRPF Occitanie, le Plan de Développement de Massif (PDM) est l'occasion de concentrer son action et ses interventions : diagnostics individuels, offre de formations, liens avec les opérateurs économiques... L'idée est de rechercher une synergie au sein du territoire en identifiant des interventions sylvicoles visant à améliorer la gestion des peuplements forestiers voire à regrouper plusieurs propriétaires pour susciter l'intérêt des opérateurs économiques en augmentant les volumes mobilisables.

Pour le propriétaire, c'est l'opportunité de solliciter une expertise gratuite et neutre touchant à toutes les questions relatives à sa forêt que ce soit pour en retrouver les limites, pour un projet de boisement (choix des essences et aides financières), dans un objectif de vente de bois, de recherche de contact d'exploitants ou gestionnaires forestiers ou encore pour des questions fiscales, d'assurance ou de responsabilité civile...

Pour le PDM du Comminges, Sylvain MONASTIER, conseiller forestier en Haute-Garonne est là pour vous répondre au 06 62 95 38 70 ou via l'adresse : sylvain.monastier@cnpf.fr.



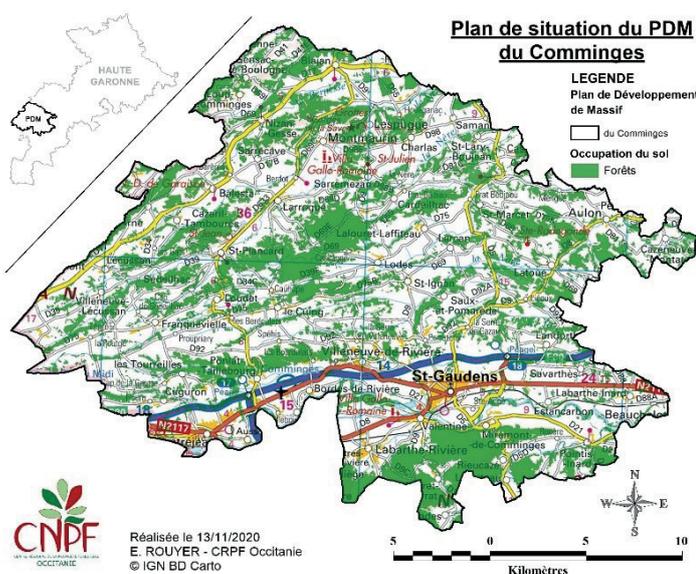
Mesures forestières au sein d'un peuplement pour le caractériser.

La forêt du territoire

Situé à l'ouest du département de la Haute-Garonne, le PDM concerne 54 communes pour 14 725 hectares forestiers dont 9 538 hectares appartiennent à 4 900 propriétaires privés (environ 1,95 hectare par propriétaire). Cette moyenne cache toutefois des disparités. Ainsi, plus de 600 propriétaires possèdent plus de 4 hectares de forêts et constituent une cible prioritaire du PDM.

Le territoire du PDM est un secteur collinéen dominé par des chênaies-châtaigneraies. Bien desservies et assez faciles d'accès, les propriétés du PDM sont légèrement plus morcelées à l'ouest du territoire et pourront faire l'objet de regroupements de chantier pour faciliter la mobilisation du bois.

« L'opportunité de solliciter une expertise gratuite et neutre touchant à toutes les questions relatives à sa forêt que ce soit pour en retrouver les limites, pour un projet de boisement, dans un objectif de vente de bois, de recherche de contacts d'exploitants... »



Territoire couvert par l'animation du PDM du Comminges.

Vue aérienne d'un peuplement par prise d'images drone.

Se former à la sylviculture - tout un programme...

Le Plan de Développement de Massif du Comminges est limité dans le temps, jusqu'en septembre 2024. D'ici là, les propriétaires peuvent bénéficier d'une offre de formation dédiée aux questions forestières. Différentes thématiques seront abordées allant du fonctionnement des écosystèmes à la gestion des peuplements forestiers. Le programme 2024 est présenté ci-après.

Dans les Hautes-Pyrénées, le PDM Lannemezan, Baïses et Nestes continue

Frontalier du PDM Comminges, le PDM Lannemezan, Baïses et Nestes suit également son cours et doit s'achever en septembre 2024.

Pour s'acculturer à la gestion forestière, une réunion a été organisée le 20 mars 2024 à Castelbajac afin de mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes forestiers pour discuter des critères de choix des arbres à couper ou au contraire à favoriser.

Pour plus de renseignements sur la réunion, pour un diagnostic de vos parcelles ou pour toute question relative à votre forêt, vous pouvez joindre **Mathilde HAREL**, technicienne des Hautes-Pyrénées, au 06 76 98 51 72 ou via l'adresse : mathilde.harel@cnpf.fr

En salle ou sur le terrain

Au programme de l'année 2024

Pour vous inscrire

Participation gratuite (sauf FOGEFOR).
Inscription obligatoire.
Par mail : sylvain.monastier@cnpf.fr
ou téléphone au : 06 62 95 38 70

Comment retrouver les limites de mes bois ?

Date : **vendredi 16 février** de 9h30 à 17h

Lieu : *Secteur Saint-Gaudens*

Des chênes et moi - Gestion des chênaies pour accompagner leur croissance

Date : **mercredi 6 mars** de 14h à 17h30

Lieu : *Secteur Saux et Pomarède*

Quels arbres couper ? S'exercer et comprendre les critères de choix grâce au marteloscope

Date : **vendredi 22 mars** de 9h à 17h

Lieu : *RDV place du village à Cassagnabère-Tournas*

Comment vendre mes bois ? Rappels de la réglementation et conseils de commercialisation

Date : **mercredi 24 avril** de 14h à 17h30

Lieu : *Secteur Blajan*

Faire son bois de chauffage - Travailler en sécurité à augmenter la valeur de son bois

Date : **vendredi 17 mai** de 9h30 à 17h

Lieu : *Secteur Saint-Plancard*

Taillis de châtaigniers dépérissants - Que faire et puis-je les améliorer ?

Date : **mercredi 5 juin** de 14h à 17h30

Lieu : *Secteur Bordes de Rivière*

Puis-je bénéficier de subventions pour mes interventions en forêt ?

De l'exploitation à la plantation...

Date : **mercredi 26 juin** de 14h à 17h30

Lieu : *Secteur Montréjeau*

De l'accompagnement par le CRPF aux interventions sylvicoles

L'action phare des Plans de Développement de Massif consiste à accompagner les propriétaires en fonction de leurs objectifs et souhaits de mise en valeur de leur patrimoine boisé. Le conseiller forestier du PDM peut alors proposer un diagnostic forestier des peuplements et proposer des interventions qui leur seraient profitables.

Ainsi, à Bordes-de-Rivière, dès 2023, les conseils du technicien CRPF local ont permis l'exploitation d'une parcelle de taillis sous futaie de 1 hectare qui n'avait pas fait l'objet de coupe depuis près de 40 ans. Parmi les possibilités d'interventions proposées, le propriétaire a retenu l'option d'éclaircie sélective : le taillis de Châtaignier, en mauvais état sanitaire, a été « étagé » de manière à favoriser le renouvellement en semis de Chêne tout en favorisant le développement des quelques arbres de meilleures qualités. L'intervention rémunératrice pour le propriétaire a ainsi permis d'engager une amélioration de son peuplement en l'orientant vers une production de bois d'œuvre à moyen/long terme tout en maintenant un aspect paysager forestier. Ce site devrait servir de support de vulgarisation à la réunion du 5 juin.

Sylvain MONASTIER,
Emmanuel ROUYER,
CRPF Occitanie



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

POUR EN SAVOIR PLUS

occitanie.cnpf.fr rubrique Nos actions > Plans de Développement de Massif

Le seuil des Plans Simples de Gestion passe à 20 hectares !

Les violents incendies de l'été 2022 qui ont concerné toute la France, y compris des régions habituellement assez épargnées, ont conduit le législateur à réfléchir au moyen de mieux prendre en compte ce risque. C'est le but de la Loi du 10 juillet 2023, dite loi « incendie », qui vise à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie. Elle prévoit entre autres que les bois et forêts des particuliers d'une surface égale ou supérieure à 20 hectares doivent faire l'objet d'un Plan Simple de Gestion (PSG). L'ancien seuil de 25 hectares, connu jusqu'alors, est ainsi revu à la baisse pour ce document de description et de planification des interventions sylvicoles.

Suis-je concerné ?

Seuls les ensembles de parcelles forestières attenantes d'une même propriété (ou « îlots boisés ») d'au moins 4 hectares sont pris en compte. La commune principale est celle qui porte le plus grand îlot. Si la somme des surfaces des îlots boisés de plus de 4 hectares dans cette commune et les communes limitrophes atteint ou dépasse 20 hectares, la forêt est soumise à PSG.

Le schéma ci-dessous présente les cas de figure possibles :



Ludvine Page © CNPF NA

Ma forêt est nouvellement soumise à PSG, quelles sont les conséquences ?

Les modalités de mise en œuvre de cette loi sont précisées dans le décret 2023-1281 du 26 décembre 2023.

Si vous n'avez pas adhéré au Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) ou à un Règlement Type de Gestion (RTG) ou si votre adhésion arrive à échéance avant le 12 juillet 2026, le PSG devra être présenté avant le 12 juillet 2026. Tant que le délai déterminé par le CRPF n'est pas échu, votre forêt reste soumise au régime « normal ». Seules les coupes prélevant plus de la moitié du volume de la futaie (et dépassant un seuil de surface fixé par département) sont soumises à autorisation de la DDT(M) (article L124-5 du Code forestier).

Si vous avez adhéré au CBPS ou à un RTG avant le 12 juillet 2023 et que votre adhésion arrive à échéance après le 12 juillet 2026, le PSG devra être présenté avant le 12 juillet 2028. Tant que le délai déterminé par le CRPF n'est pas échu, votre forêt restera dotée d'une Garantie de gestion durable. Toutes les coupes conformes au CBPS ou au RTG pourront être effectuées sans autorisation.

Dans les deux cas, le CRPF vous adressera un courrier en temps et en heure, laissant un délai d'au moins un an pour réaliser le PSG. Si aucun PSG n'a été présenté à l'issue de ce délai, la forêt sera placée automatiquement sous régime d'autorisation administrative de coupe (RAA). Il sera alors nécessaire, pour toute coupe, quelles que soient sa surface et son intensité, de demander une

autorisation à la DDT(M) (article L312-9 du Code forestier).

Depuis le 12 juillet 2023, les détenteurs de forêts visées par la nouvelle loi ne peuvent plus adhérer au CBPS ni à un RTG.

Rappels

Si, en utilisant la même méthode de calcul, vous obtenez une surface supérieure à 25 hectares, et si votre forêt n'est pas encore dotée d'un Plan Simple de Gestion, elle est placée automatiquement sous régime d'autorisation administrative de coupe (RAA). Il est nécessaire, pour toute coupe, quelles que soient sa surface et son intensité, de demander une autorisation à la DDT(M).

En revanche, si avec la même méthode la surface est inférieure à 20 hectares, seules les coupes prélevant plus de la moitié du volume de la futaie (et dépassant un seuil de surface fixé par département) sont soumises à autorisation de la DDT(M).

Sollicitez des conseils

La mise en œuvre de ces nouvelles dispositions peut s'avérer obscure ou complexe. N'hésitez pas à prendre contact avec vos conseillers forestiers locaux du CNPF (rubrique « Équipe technique » sur occitanie.cnpf.fr). Ils pourront vous préciser dans quel cas votre propriété se situe et vous accompagner pour initier les démarches et surtout vous conseiller gratuitement dans la gestion de vos parcelles boisées.

Antoine DELARUE, CRPF Occitanie